



Litige à aachen (allemagne)

Par **Charles**, le **28/03/2011** à **16:05**

Bonjour,rnrnJe suis français,étudiant ERASMUS, actuellement à Aachen, Allemagne. Jeudi 17 mars, j'étais à une soirée où j'ai trop consommé d'alcool. J'ai eu une perte de mémoire concernant la fin de ma soirée et je me suis réveillé en prison le lendemain vers 7h. Je suis sorti avec mes affaires mais sans notes ou quelconque amende. J'avais le tibia gauche écorché et une douleur et marque sur la joue droite comme si on m'avait tapé. La marque est restée 6 jours.rnrnLe Samedi 19 mars, j'ai reçu un convocation pour interrogatoire en rédigée en Allemand, pour ce vendredi 25 mars.rnrnJe me suis présenté au poste de police des affaires criminelles de Aachen à 11h sans aucune précision. L'interprète ayant 45 minutes de retard, l'officier m'a fait attendre sans toujours me dire ce qui se passait. Vers 12h, on s'est rendu dans un bureau, j'ai donné ma convocation et on m'a exposé mes droits dans un "français approximatif". Et on m'a demandé ce que j'avais à déclarer. J'ai répondu:rnrn"Je suis étudiant à la Faculté des sciences de Aachen. J'étais dans une soirée au cours de laquelle j'étais en état d'ivresse. J'ai eu une perte de mémoire et je me suis réveillé en prison le lendemain matin."rnrnLe policier m'a fait signer le papier. rnrnJ'ai demandé ce qui se passait. L'interprète a traduit, le policier a fait un long speech et l'interprète m'a dit en une phrase que j'avais cassé des glaces sur des véhicules et que quelqu'un m'avait vu. Je lui ai demandé l'ensemble de ce qu'il venait de raconter et le policier s'est énervé et m'a emmené pour qu'on me prenne photos et empreintes pour me fichier au sein de la base allemande et je suis ressorti du commissariat sans aucun document sur moi.rnrnJ'aurais apprécié d'avoir votre avis sur ma situation ainsi que de savoir ce que je risquais pour avoir fait quelque chose dont je n'ai aucun souvenir.rnrnJe vous prie, Monsieur/Madame, d'agréer mes sincères salutations.